



ANARCHO SYNDICALISME



ISSN 1240-0009
CCPAP 0921 S 89086

/// ACTUALITE ///

CHRONIQUE D'UNE DEFAITE
ANNONCEE

/// AZF ///

FEUILLETON AZF :
L'ENQUETE ET SES
PROTAGONISTES

/// REFLEXION ///

UNE QUESTION DE
METHODE

/// REFUGIES ///

ITINERAIRE D'UN
REFUGIE

/// DEBAT ///

AGRO ECOLOGIE
SUITE DU DEBAT

/// SOCIETE ///

POURQUOI NOS ENFANTS NE
NOUS APPARTIENNENT PAS

/// SOCIETE ///

PARIONS SUR LA
REVOLUTION



2 EUROS /// N°160
sept - oct 2018

CNT AIT | RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME

CHRONIQUE D'UNE DEFAITE ANNONCEE

Lois El Khomry, code du travail, statut des cheminots ... en apparence les grandes centrales syndicales CGT, FO, SUD... ont perdu le match les opposant à l'état. La responsabilité de la défaite leur incombe puisqu'elles s'affirment en charge de la défense des intérêts des travailleurs et que, à ce titre, elles ont décidé les stratégies et les modalités de la lutte. Pourtant, au final, ce sont les travailleurs qui paieront les pots cassés. Comment en est-on arrivé là ? La lutte pour la défense du statut des cheminots est exemplaire à plus d'un titre : dans ce secteur, et toutes les luttes passées l'ont montré, aucune victoire ouvrière ne peut être obtenue sans le soutien des usagers, sans leur solidarité, or une grève dans les transports publics les pénalise.

Une grève classique n'est donc peut-être pas la meilleure forme de lutte à adopter. Surtout si l'on considère qu'une grève doit d'abord pénaliser le patron en le privant de revenus ; dans le cas de la SNCF, il n'est même pas certain que la diminution des revenus consécutives à la grève gêne beaucoup l'état propriétaire. Alors que faire ? Une solution : l'action directe et, par exemple, faire rouler des trains gratuits pour les usagers ... Lorsque cette solution est évoquée, les syndicalistes se récrient : c'est formellement interdit par la loi, c'est illégal. Violer la loi ? Quelle horreur !!! Diantre, rappelons à tous ces Cassandre qu'il y a à peine plus d'un siècle les grèves et les manifestations étaient interdites par la loi et sauvagement réprimées par les forces de l'ordre, et que c'est parce que les travailleurs se sont mobilisés et ont violé la loi que ces

droits fondamentaux sont rentrés dans la constitution. Au dix neuvième siècle, des gamins de huit ans travaillaient dans les mines, la retraite n'existait pas ni les congés payés ni aucune protection sociale. L'espérance de vie des ouvriers était deux fois inférieure à celle des bourgeois et si les choses ont changé c'est uniquement parce que des travailleurs se sont mobilisés, se sont révoltés contre les patrons, l'état et la loi, et ont imposé par la force leurs revendications. Nombre d'entre eux sont morts pour cela ou ont été emprisonnés, victimes de la répression menée par les forces chargées de faire respecter la loi. De même, en mai 68, c'est bien parce que des millions de travailleurs ont occupé les usines, se sont affrontés aux CRS, et ont, par l'ampleur de leur mobilisation, fait vaciller le pouvoir, que l'état et les patrons ont reculé sur bien des points.

Et si, aujourd'hui, tous nos chers bureaucrates syndicaux ont « oublié » ces faits, refusent de transgresser les lois, et se contentent de jouer les matamores dans les médias, c'est parce que les centrales syndicales qu'ils dirigent sont totalement intégrées dans le système. Que leur budget est en pratique à plus de 60 % financé par l'état et les patrons, et que tout ce bel appareil (permanents, locaux, avantages divers etc etc) s'effondrerait si ils sortaient du rôle que l'état leur a imparti. Car qui oserait le contester, les syndicats institutionnels ont dans notre société un rôle convenu ; et ce rôle n'est pas celui que les travailleurs qui leur font confiance imaginent. Leur rôle réel est de s'asseoir à la table des patrons, de négocier avec

eux les formes et les modalités de l'exploitation capitaliste, (horaires, conditions de travail, salaires...). Bien sur, leur rôle est aussi de veiller au respect par les patrons des lois sociales, de défendre les travailleurs contre les patrons voyous, mais ils ont depuis longtemps oublié que la loi n'était jamais que le reflet des rapports de force entre les classes, et qu'au final, la loi était faite par l'état pour défendre les intérêts de la classe dominante (et c'est bien pour cela que la loi définit strictement les formes légales de lutte basées sur la représentation et interdit absolument toutes les formes de lutte d'action directe). Leur rôle donc est de gérer les conflits sociaux et de faire régner la paix entre les classes. A ce titre, ils sont un des piliers du système capitaliste. Toutes les luttes récentes l'ont montré, les travailleurs n'ont plus rien à attendre des syndicats traditionnels et ce n'est qu'en créant de nouvelles formes d'organisation, gérées directement par les travailleurs eux mêmes, sans permanents et sans hiérarchie, pratiquant l'action directe (refus de toute représentation et prise en charge par les intéressés de leurs propres luttes), refusant de participer à toutes les institutions patronales ou étatiques qu'ils pourront renverser les rapports de force dans la guerre qui les oppose aux patrons. Ces formes d'organisation et de luttes n'ont rien de nouveau, ce sont celles que déjà au 19ème siècle les travailleurs avaient spontanément adoptées et développées pour faire entendre leurs revendications et conquérir les acquis sociaux que l'état et les patrons remettent en cause aujourd'hui. ///

ANARCHOSYNDICALISME !

CNT/AIT, 7 rue St Rémy, 31000 Toulouse
 contact@cntaitoulouse.lautre.net

ABONNEMENTS

Tarif normal : 10€
 Abonnement de soutien : 20€
 Chèques à l'ordre de :
 CDES - CCP 3087 21 H Toulouse

A l'adresse : CDES, 7 rue St Rémy 31000 Toulouse

Pour tout problème d'abonnement :

abonnement@cntaitoulouse.lautre.net

POUR SAVOIR SI VOUS ETES A JOUR DE VOTRE ABONNEMENT :

Le numéro qui figure en bas de la bande -adresse est le dernier numéro compris dans votre abonnement. s'il est inférieur au numéro de publication qui figure sur la couverture, vous êtes en retard. N'hésitez pas à nous signaler toute erreur.

REPRODUCTION DES ARTICLES
 LA REPRODUCTION DE NOS ARTICLES EST LIBRE
 SOUS RESERVE D'ETRE PRECEDE DE LA MENTION :
 "Anarchosyndicalisme ! 160 Septembre - Octobre 2018
 cntaitoulouse.lautre.net"

ANARCHOSYNDICALISME ! publication bi-mestrielle de la CNT-AIT Grand Sud
 7 rue St Rémy 31000 Toulouse - imprimé le 06 septembre 2018 sur les presses
 d'Axion-Repro 9 rue Bessières, Montauban- directeur de la publication : Entremond
 Nicole

FEUILLETON AZF : L'ENQUETE ET SES PROTAGONISTES

TOULOUSE LE 13 MARS 2018

Tous les bons romans policiers, tous les bons films à suspense le savent, et la réalité quotidienne nous apporte régulièrement cette maxime qui veut que le diable mais aussi la vérité jaillisse du détail. Celui qui change tout, celui sans lequel tout aurait été différent ou en tout cas pas exactement pareil ou aurait eu lieu un autre jour, à un autre endroit. Dans le procès AZF ce détail porte un nom, un drôle de nom : dichloroisocyanurate, et pour aller plus vite on dit DCCNA, et pour bien comprendre on dit plutôt chlore, eau de javel, pastille de chlore des piscines.

L'explosion d'une usine qui ravage tout un quartier, usine chimique classée SEVESO 2, et qui cause la mort de ses salariés mais aussi de riverains, relève judiciairement et pénalement parlant, a priori, des mêmes textes répressifs que par exemple... un crime passionnel commis dans un pavillon de banlieue. On rappellera pour les béotiens que la justice pénale est une justice « à part » réservée aux faits les plus graves, non seulement au regard des conséquences entraînées par les faits, mais aussi de leur caractère volontaire, intentionnel et au minimum conscient de règles d'interdiction ou de prudence que sont les règles de sécurité posées dans des contextes de danger. Et

ceci même si la gradation est importante entre un tribunal de police et une cour d'assise, qui sont les trois types de tribunal pénal: le PV infligé pour une conduite trop rapide relève autant du pénal qu'un crime intentionnel... mais ils ne sont pas invités devant les mêmes tribunaux: police pour l'un, assises pour l'autre. Au milieu on trouve le tribunal Correctionnel, véritable juridiction à géométrie variable où se retrouve la conduite en état d'ivresse ou de canna-

bis même sans accident et les trafics internationaux de stupéfiants, où sont encourues les peines les plus « chères ». C'est aussi là que se retrouvent les violences de toutes sortes ; c'est devant cette juridiction que le « volet pénal »



L'usine AZF après l'explosion du 21 septembre 2001

après la fin de l'instruction s'est joué et risque, encore, de se jouer. En effet, depuis le dernier ARRÊT du 31 Octobre 2017, la filiale de TOTAL a engagé un nouveau pourvoi et tente de faire casser cette décision qui l'a condamné auprès du directeur de l'usine, Monsieur BIECHLIN.

Les faits les plus graves donnent lieu à une enquête, ordonnée par le procureur et conduite par les services de police judiciaire (police nationale ou

gendarmerie). Les droits de la défense permettent au « suspect » d'en contester tous les termes, d'apporter des contrepreuves, d'exiger que les preuves produites par l'accusation soient certaines, solides, inattaquables parce que le doute doit toujours profiter à l'accusé. Et qu'on ne confonde pas l'innocence pénale et l'indemnisation qui doit toujours être versée par le responsable civil à une victime (par exemple si TOTAL a indemnisé les victimes de l'explosion c'est en tant que gardien de l'usine donc d'un point de vue civil qu'ils étaient responsables, un peu comme n'importe qui est responsable du dommage causé par la chute d'un pot de fleurs sur la tête d'un passant ; et, puisque l'exemple est bon, disons que si le pot est tombé suite à

un coup de vent c'est du civil, il faut indemniser « seulement ». Donc ce ne sera pas la conséquence du fait mais bien le pourquoi du comment, donc le résultat de l'enquête, qui va permettre (en l'occurrence au tribunal qui jugera après) de dire si oui ou non on se trouve dans un cas pénal... Et les mots ont leur importance, dans un cas on parle de responsabilité, dans l'autre de faute pénale et de culpabilité (« responsable mais pas coupable » avait justement relevé un jour une Ministre).

Les voyous chevronnés, en général mieux informés que le *vulgum pecus* sur les droits de la défense (constat non réversible et ne signifiant pas que l'exercice éclairé des droits de la défense signerait une présence chevronnée de voyou) savent qu'en France la preuve par aveu est préférée à la démonstration rationnelle et déductive et ont quelques règles d'or comme par exemple : 1) « faire le ménage (des preuves) », 2) ne jamais avouer.

Mais dira-t-on : quel rapport entre

l'explosion d'une usine et un délit « normal », par exemple un trafic de stupés, un crime passionnel ou rouler à contresens sur une autoroute ?

Depuis l'explosion, soit le 21 Septembre 2001 à 10H17, et après une instruction de huit années trois jugements sont intervenus :

- Jugement de relaxe (« le doute profite à l'accusé ») du Tribunal correctionnel de Toulouse du 19 Novembre 2009
- Arrêt de condamnation de la Cour d'Appel de TOULOUSE du 24 Septembre 2012 (Pour le directeur 3 ans de prison dont 1 an ferme, mais sous le régime de la semi liberté et amende de 45 000 €. Pour la société Grande Paroisse du groupe TOTAL le maximum de l'amende prévue par la loi, soit 225000,00 €). Cet Arrêt a été annulé le 13 Janvier 2015 par la Cour de Cassation sur Pourvoi de TOTAL, qui a réussi à discuter la neutralité des juges au motif que l'un des assesseurs de la Cour de TOULOUSE était vice président (bénévole et es qualité) d'une association de victimes.
- Arrêt de condamnation de la COUR D'APPEL de PARIS du 31 Octobre 2017 (15 Mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 ,00 € d'amende pour le directeur ; l'amende légale dont le maximum culmine à la somme ridicule pour le groupe TOTAL de 225 000,00 € ,mais aussi la peine complémentaire de diffusion du communiqué de la condamnation dans divers journaux locaux et nationaux.

Et c'est donc dans la capacité de dénégation, capacité démultipliée par des moyens financiers hors normes et même ultra-humains, puisque c'est d'un groupe de société et non d'une personne physique qu'il s'agit, que l'on va trouver le point commun entre la défense de la filiale du groupe et disons « la clientèle habituée des commissariats ».

Et au-delà c'est aussi, à défaut de « faire le ménage », la capacité de prendre de vitesse les enquêteurs du

SRPJ qui marque un autre trait commun. Car si, sur une scène de crime « habituelle », les services de police sont seuls maîtres à bord et prioritaires pour réaliser toutes sortes d'investigations qu'ils ont le droit d'imposer à tous, il n'en va pas de même sur un site industriel, lieu de travail, fabriquant des produits chimiques.

Plusieurs enquêtes sur le site :

- Entendu devant le tribunal correctionnel comme témoin afin de décrire l'événement et les consignes et ordres qu'il avait pu donner, Monsieur FOURNIER préfet en titre le jour de l'explosion a donné ordre à Monsieur DONIN, colonel des pompier, de prendre le commandement des opérations de secours et particulièrement sur



Mémorial d'AZF sur le site de l'ancienne usine

le site de se charger de la recherche des corps et des victimes, charge qui a été occupée immédiatement et qui a pris fin le lundi 24 en milieu de journée. Pendant ces 3 premiers jours le site a « appartenu » prioritairement aux services de secours.

- A la préfecture une cellule de crise coordonnait les opérations de sécurisation du site (conduites de gaz, câble électriques proximité de la SNPE et son phosgène..). Des spécialistes et responsables des entreprises du site chimique se croisaient.

- Le Service Régional de Police Judiciaire, immédiatement saisi par le procureur dans le cadre d'une enquête de flagrance, organisait un dispositif en deux branches. L'une sur le terrain autour du commissaire SABY assisté du LPST (Laboratoire de police scienti-

fique de Toulouse) chargé du repérage des lieux, de la mesure de l'immense cratère trouvé à l'emplacement du hangar 221 d'où était partie l'explosion ; l'autre autour du commissaire MALON, chargé des auditions de témoin ; Mr Van Schendel missionné par le parquet allait rédiger une première note datée du 28 septembre 2001, allant dans le sens d'une cause accidentelle de l'explosion liée aux mauvaises conditions de stockage du Nitrate déclassé entreposé dans le hangar 221. Le premier rapport de synthèse du SRPJ qui allait être déposé quelques mois plus tard en juin 2002 orientait dans le même sens ses conclusions après avoir fermé toutes les autres portes : de l'acte volontaires ou malveillant, à un événement extérieur (arc électrique, chute de météorite..).

- S'agissant d'un accident du travail, et d'un accident grave causant la mort de 21 personnes sur le site, la Direction du Travail de l'emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Garonne diligenterait une enquête confiée à une inspectrice du travail assistée d'une ingénieure de prévention. Leur rapport qui visait à mesurer l'écart existant entre le réel de l'usine et le prescrit aboutissait au

relevé de plusieurs atteintes aux prescriptions. Elles entendaient plusieurs salariés et prenaient des notes qui ont été retrouvées en fin d'instruction dans les scellés.

- Le CHSCT se livrait aussi à son enquête, mais proche de l'employeur était orienté sur de mauvaises pistes malgré son appel au CIDECOS, cabinet d'expertise qui visualisait assez vite où se trouvaient les facteurs de risque dans l'entreprise.

- Dès le 21 Septembre Thierry DESMAREST, PDG de TOTAL annonçait la constitution d'une commission d'Enquête Interne (CEI) qui allait déposer ses rapports en Mars et Novembre 2002. Issue de l'Industriel, composée d'ingénieurs du siège de Grande Paroisse et d'ATOFINA et ne comptant en son sein que des per-

sonnes ayant immédiatement accès aux informations les plus sûres et précises. Bref ayant plusieurs longueurs d'avances sur les autres enquêtes, elle ne se privait pas de retenir toute information auprès des services qui pourtant l'interrogeait, y compris les services de police. Il s'est agit très vite pour elle, plus tard pour les autres de découvrir qu'existant un autre bâtiment, le 335 dit « demi-grand » qui n'était rattaché à aucun service (et partant inconnu et jamais visité par les instances de contrôle, de la DRIRE, aux CHST et CE) qui ne contenait rien moins que des restes de produits venus des zones Nord (nitrate) ou sud (chlore) donc incompatibles entre eux. Le bâtiment n'étant de surcroît géré que par le sous traitant chargé de l'enlèvement des déchets.

Mais, au-delà, il apparaît que dans le cadre de ses investigations oh combien privilégiées, la CEI qui avait pourtant repéré la première les facteurs de risque de l'usine et particulièrement la production sur le site, sans barrière étanche ni organisationnelle de produits explosifs entre eux, n'a pas craint d'en tout cacher, purement et simplement, n'hésitant pas à ne rendre publics jusqu'à ce jour, que des écrits faisant fi de ce danger évident.

A coté de ces enquêtes contenues dans le dossier pénal, deux autres enquêtes d'envergure, publiques et nationales ont été menées :

- L'enquête de l'I.G.E (Inspection Générale de l'Environnement) du Ministère de l'Aménagement du Territoire, auxquelles étaient jointes diverses contributions techniques de l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques) déposée le 24 octobre 2001, qui relevait des éléments facteurs de risques (insuffisance de formation des entreprises sous traitantes, absence de traçabilité des produits stockés dans le 221...
- L'enquête parlementaire déposée le 29

janvier 2002 (ne se prononçait pas sur les causes).

La Commission d'enquête interne, ou quand l'accusé mène l'enquête. Imaginons que dans la maison où se trouverait le corps d'un homme retrouvé mort, ce soit l'épouse, seule témoin et présente au moment de la mort suspecte qui soit chargée de faire l'enquête au motif qu'elle doit répondre de ce qui se passe dans sa maison. On répondrait assez vite qu'il est fautif de tenter le diable à ce point et que l'on ne peut pas humainement attendre d'une personne peut être coupable de ne pas être tenté par disons, la dissimulation des preuves, au hasard du flacon administrée dans la tisane de Raymond. C'est pourtant ce qui se passe en ma-



Une banderolle devant le tribunal de Toulouse

tière industrielle où il est demandé à l'industriel de rendre un rapport sur la cause de l'accident lorsqu'il s'en produit un dans le périmètre concerné.

Tel a donc été l'objet de la CEI et que croit-on qu'il se passât ? Comme il est donc « humain » de l'imaginer, la CEI a assez vite et avant tout le monde compris ce qui s'était passé parce que ses membres ont tout simplement trouvé dans le 335, celui la même où l'ouvrier qui avait déchargé la dernière benne précédent l'explosion avait lui-même rempli ce contenant de son produit, le fameux DCCNA. Ce DCCNA, ce chlore produit dans la zone sud et qui jamais n'aurait du se trouver dans la zone nord, et qu'il ne fallait absolument pas mélanger à l'azote des nitrates du

221 ; et qu'il fallait d'autant moins le faire que le nitrate du 221 était pour partie du nitrate industriel ; que de plus, en ce 21 septembre 2001 le vent d'autan avait chargé l'air d'un taux d'humidité suffisant pour que se forme un gaz maléfique, le Trichlorure d'azote, dit NCL3 qui allait jouer en quelque sorte une fonction de booster et se propager jusqu'au cœur du tas de 300 tonnes et le faire violemment exploser.

En 2002, les services de police ont perquisitionné le siège de TOTAL et ont trouvé les 6 pré rapports cachés précédant le rapport officiel présenté publiquement par l'industriel en mars 2002, dont est absent le sac de DCCNA pourtant trouvé dans le 335. Si une mention en est faite c'est pour suggérer que ce sac a été déposé après l'explosion soit « par hasard soit par acte de malveillance ».

Ainsi les pré rapports (ou brouillons) de la CEI rédigés dans un cadre rigoureux de travail mené par des professionnels de haut niveau de l'industriel ont-ils été précédés d'inventaires des sacs contenus dans le 335 et le premier de ces brouillons daté du 28 septembre 2001 suggère de se livrer à une analyse des substances transportés depuis le 335 dit aussi : « la sacherie à éliminer » susceptibles « d'induire une décomposition exothermique pouvant engrainer une détonation ».

Le dernier de ces pré rapports contestés par la suite par la filiale de TOTAL est-il encore plus précis en indiquant, s'agissant de produits chimiques contenus dans le 335, que « certains n'auraient du aucunement s'y trouver ... ».

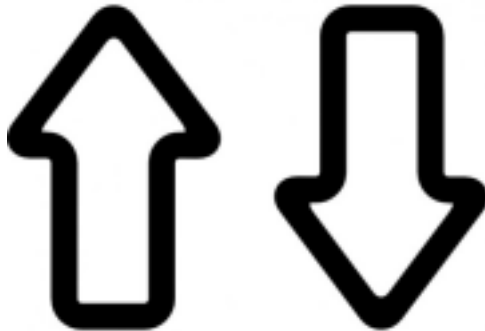
Il est donc établi que TOTAL et Grande Paroisse n'ignoraient rien de leur responsabilité, mais que le choix a été fait de nier, nier et nier encore sans crainte de lancer les rumeurs les plus infamantes et de nourrir des préjugés sur de pauvres ouvriers dont certains comme Hassan Jandoubi n'auront eu comme sépulture qu'un conteneur de chez TOTAL. (...)

UNE QUESTION DE METHODE

Dans le domaine des techniques et des sciences appliquées, lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes complexes, il existe deux grandes familles de méthodes: d'un côté les méthodes hiérarchiques, dites descendante, où les prises de décisions sont centralisées et coordonnées au sommet et à contrario, les versions ascendante, qui elles, misent sur l'auto-organisation, l'intelligence collective et les propriétés émergentes qui en découlent (1).

Les méthodes descendante (top-down)

En informatique, on a longtemps cru qu'il était possible de créer des algorithmes dits "intelligents", capable de remplacer un humains sur des tâches spécifiques, en créant de gros programmes monolithique. le rôle de l'informaticien se résume alors à traduire les connaissances des experts du domaine visé sous la forme d'instructions interprétable par une machine. On appelle d'ailleurs ce genre de programme des systèmes experts. le problème c'est que les performances du système dépendent de la quantité et de la qualité des notions d'expertise qui lui ont été inculquées: si l'expertise est fautive, incomplète ou bruitée (avec des parasites, par exemple une image de très mauvaise qualité), le résultat en sera tout autant. Dans ce type de programme, la maintenance n'est pas facile et ils sont difficilement adaptables à d'autres types de problèmes que ceux pour lesquels ils ont été initialement conçus. Cette façon de faire atteint vite ses limites et même si ils sont encore largement utilisés aujourd'hui, notamment dans le domaine médical ou de la finance pour ne citer qu'eux, ces systèmes ne doivent leur survie que grâce à l'amélioration phénoménale de la puissance de calcul, à la quantité as-



tronomique d'informations qu'il est désormais possible de stocker, mais surtout, grâce à l'ajout, en sous-main, de techniques empreintes au méthode ascendantes, comme le data-mining (l'exploration de données en français, connue aussi sous l'expression de fouille de données, forage de données, prospection de données, ou encore extraction de connaissances à partir de données, à partir de données, à partir de données, à partir de données). En anecdotte, il est d'ailleurs intéressant de noter que la version la plus ascendante de méthodes agiles s'appelle "l'extreme programming" où la valeur ajoutée du chef de projet se résume uniquement au choix de l'équipe des développeurs et à l'établissement du devis !!!

quantités de données, par des méthodes automatiques ou semi-automatiques) ou les réseaux de neurones artificiels qui ne sont qu'une combinaison d'une multitude d'unités de traitement élémentaire réalisant de simples opérations arithmétiques.

Dans un autre domaine comme l'élaboration d'un grand projet industriel, si la méthode descendante permet de penser la problématique d'abord dans son ensemble puis, par itération successive, de descendre de plus en plus dans les détails de réalisation, un exemple célèbre de réquisitoire contre cette approche est le rapport de Richard Feynman (un des plus grand

scientifique du XXIème siècle) sur l'accident de la navette spatiale Challenger en 1986 : selon lui, l'approche descendante oblige à des prises de décisions de conception prématurées et rend beaucoup plus difficile les corrections de design que l'approche ascendante, où l'on part en permanence de ce qui est bien connu et solidement maîtrisé (2). Avec ce type de méthodologie, les coûts des correctifs sont exponentiellement proportionnel à l'avancement du projet, plus un défaut est découvert tardivement, plus la facture sera importante. L'oubli d'un détail, ou une mauvaise définition d'un cahier des charges peuvent même remettre en cause la viabilité d'un projet. C'est un problème bien connu en informatique où le taux de succès des projets gérés de manière agile (technique de management où l'ensemble des acteurs, utilisateurs finaux, développeurs, grand manitou, ... sont associés aux prises de décision sur toute la durée du projet) peut atteindre 89% de réussite contre seulement 36% avec des méthodes purement descendantes (3).

En anecdotte, il est d'ailleurs intéressant de noter que la version la plus ascendante de méthodes agiles s'appelle "l'extreme programming" où la valeur ajoutée du chef de projet se résume uniquement au choix de l'équipe des développeurs et à l'établissement du devis !!!

les méthodes ascendante (bottom-up)

L'approche ascendante (4), quand à elle, s'inspire souvent de processus physiques, biologiques ou sociaux. Dans la nature, les phénomènes aux dynamiques complexes émergent toujours de l'interaction de proche en proche de petits éléments ou d'agents régis par des règles d'organisation simples.

Comment s'y prennent les fourmis pour trouver le chemin le plus court entre la fourmilière et les ressources aux alentours ? Certainement pas grâce à la reine ! En fait, lorsqu'une fourmie

se déplace, elle repand une phéromone sur son chemin et l'intensité de cette odeur caractéristique diminue rapidement avec le temps. Ainsi le chemin le plus court est celui où l'odeur est la plus intense. Si l'exploration de leur environnement se fait de manière aléatoire, chaque fourmi étant maître de ses propres décisions, leurs nombres importants ainsi que l'application de cette règle toute simple, qui est de toujours suivre le par-



cours le plus odorant (celui où le message olfactif aura eu moins de temps pour se dissiper et où donc sa concentration sera la plus importante), leurs garanties, par un processus chaotique déterministe, d'optimiser au mieux leur dépense en énergie pour approvisionner la colonie (5). Ce principe est par exemple utilisé pour acheminer les paquets d'informations sur internet de manière optimale (un gros fichier comme un film sera découpé en morceaux plus petits, si une erreur survient lors du transfert, seul le paquet corrompu sera renvoyé, ce qui évite d'avoir à réexpédier le fichier complet), et ce, de façon décentralisée, sans l'aide d'un chef d'orchestre qui coordonnerait toute les prises de décision concernant le routage (l'aiguillage).

Un autre exemple inspiré cette fois de la métallurgie et des propriétés de la matière, est la technique dite du "recuit simulé" (6). Pour améliorer la qualité des aciers, au lieu de les laisser simplement refroidir après les avoir fondus, on fait descendre la température en dent de scie, en répétant des cycles de refroidissement lent, entrecoupés de petites remontées en chauffe (le recuit), jusqu'à atteindre la température ambiante. Par ce simple fait, les atomes au sein du métal ont le temps de s'organiser en une structure cristalline, beaucoup plus robuste qu'un refroidissement rapide qui

entraînerait une organisation atomique plus proche d'un verre. Encore une fois, pas besoin d'un dieu démiurge pour façonner toutes les incroyables formes cristallines que l'on observe dans la nature. Il suffit juste de laisser suffisamment de temps à leurs éléments constitutifs pour qu'ils s'organisent de proche en proche, établissant entre eux des corrélations distantes à grande échelle ayant pour résultat

l'adoption d'une configuration spatiale qui minimise l'énergie interne du système. En simulant ce phénomène, on peut ainsi trouver l'agencement optimal des composants sur une carte électronique ou encore définir l'emploi du temps d'un établissement scolaire qui soit le plus satisfaisant possible en tenant compte des contraintes de l'ensemble des professeurs et des élèves.

hiérarchie versus horizontalité

Les algorithmes qui implémentent les deux exemples précédents sont ridiculement petits comparés à leur version descendante. Quelques règles simples exprimées sous la forme d'équation mathématique, comme par exemple une loi de décroissance de la température ou de concentration d'une phéromone en fonction du temps, ou des formules d'attractions / répulsions suffisent à résoudre un grand nombre de problèmes d'optimisation. Contrairement à la version descendante qui aurait nécessité une réécriture quasi complète du programme, ici, le travail de l'informaticien sera réduit à la simple adaptation des données d'entrée et au bon paramétrage des formules.

Mais, dans certains cas, la version descendante n'existe tout simplement pas. Dans les problèmes de mécanique des fluides, si l'on connaît bien les principes physiques sous-jacents comme les phé-

nomènes de turbulences, les lois de la thermodynamique ou encore les équations de Navier-Stokes (équations mathématiques décrivant le mouvement d'un fluide), dès que l'on sort des cas d'école, on se retrouve vite démuné car aucune formule mathématique globale, ou plus exactement aucune solution analytique, ne permet d'étudier un phénomène précis. Il faudrait donc en passer par une solution numérique (7) qui consiste en une discrétisation, c.à.d. un découpage de l'espace en un grand nombre de petites cellules élémentaires, ramenant ainsi le sujet d'étude à une multitude de cas simples. Grâce à ces méthodes, on peut ainsi simuler l'écoulement de l'air autour d'une aile d'avion ou encore, valider le modèle standard de l'évolution de l'univers depuis le big bang jusqu'à la formation de notre planète.

Alors la prochaine fois qu'un chef vous dira qu'il a trouvé LA solution à un problème, que ce soit en terme d'organisation, de technique ou tout autre sujet, politique y compris, partout où ils prétendent faire autorité, vous pourrez dire légitimement qu'à plusieurs vous auriez certainement fait mieux, et que cela ne relève pas que d'une opinion subjective, mais que la nature, ainsi que les sciences et les techniques modernes qui s'en inspirent nous le prouvent tous les jours de manière objectives.

////

- 1 <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89mergence>
- 2 https://fr.wikipedia.org/wiki/Technologie_top-down
- 3 <https://www.pmi.org/-/media/pmi/documents/public/pdf/learning/thought-leadership/pulse/pulse-of-the-profession-2014.pdf> (en anglais)
- 4 https://fr.wikipedia.org/wiki/Approches_ascendante_et_descendante
- 5 https://fr.wikipedia.org/wiki/Algorithme_de_colonies_de_fourmis
- 6 https://fr.wikipedia.org/wiki/Recuit_simul%C3%A9
- 7 https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9canique_des_fluides_-_num%C3%A9rique

PARCOURS D'UN REFUGIE

Il était une fois un Africain inscrit à un parti d'opposition qui se fait remarquer parce qu'il recrute pour son parti.

Ce n'est pas le seul parti d'opposition du pays, et il y a des manifestations lourdement réprimées dans les villes. Deux établissements publics brûlent à deux jours d'intervalle dans deux grandes villes. Police, gendarmerie et armée se mobilisent pour trouver les coupables: facile, il y a l'opposition. L'opposant du début de notre histoire est arrêté chez lui quelques jours après les incendies. Des hommes armés le braquent, le bousculent violemment, le jettent à terre, le relèvent, le font coucher à l'arrière d'un van jusqu'à la prison (godillots des soldats assis sur lui). Il y retrouve un groupe d'opposants.

Lui et la quinzaine d'autres opposants sont enfermés dans une pièce obscure, battus et injuriés parce qu'ils refusent d'avouer. On les emmène en slip dans la cour, on les bat encore. Lui devant les autres est le seul torturé à l'électricité (il en a les marques). Le chef, à 20 m de là, s'énerve et lui tire dessus – la balle n'entre "que" dans son pied! Des hommes en civil entrent dans la cour: l'un d'eux lui enlève avec une paire de ciseaux la balle à vif, sans désinfection. On les reconduit dans leur cellule. Il éponge sa plaie avec son tee-shirt et se fait un bandage.

Tous ces jours (il restera emprisonné un an) on leur donne peu ou pas à manger et peu d'eau. Ils ont quelquefois une douche dans la semaine. Il ne sait pas ce que sont devenus les autres. Pendant sa détention, aucun d'entre eux n'a vu un avocat ou un juge.

Un jour, on les sort de leur cachot pour les exposer au soleil en plein cagnard. Ils sont torse nu et doivent fixer le soleil sans baisser la tête ni fermer les

yeux sous peine de coups. C'est le supplice quotidien d'1 heure pendant 2 semaines vers midi. Ils ont tous mal aux yeux et à la tête. Il en souffre encore – ses "collègues" certainement aussi. Ils restent enfermés entassés la plupart du temps, ou on les sort pour les frapper.



Puis ils auront droit aux travaux forcés, on les conduit en camion près d'un village à la limite d'une forêt pour défricher avec des outils sommaires. Les herbes drues sont coupantes et plus hautes qu'eux. Il y a un soldat par prisonnier, et d'autres soldats pour surveiller le chantier. Les prisonniers sarclent, coupent, arrachent de 7 à 15 heures avec 30 mn de repos pendant lesquelles ils ont droit chacun un verre d'eau. Au retour, ils auront leur peu de nourriture et d'eau.

Il a travaillé ainsi 4 mois jusqu'au jour où il a réussi à fuir. Tout le temps de sa détention, il réfléchissait à comment s'enfuir.

Il se jette à plat ventre dans les herbes drues, invisible, et il rampe jusqu'à la forêt voisine. Peu après la limite de la forêt il y a un trou profond où a poussé un "kalala" (le kalala est un arbre plein de piquants qui blesse et fait des scarifica-

tions): il se jette dans le trou malgré le "kalala". Il entend hurler et appeler et tirer toute la soirée autour de lui. Il reste dans le trou jusqu'au silence de la nuit. Personne n'a cru qu'un homme pouvait être caché contre un kalala: maintenant, en plus de son pied et de ses yeux, il est blessé sur tout le corps et la figure. Il lui faut partir avant le retour des soldats le lendemain à 7 h sur le chantier. Il réussit à se traîner, marche dans la forêt, trouve une maison isolée mais n'ose pas y frapper

en pleine nuit. Il se couche par prudence derrière hors du chemin. Mais un homme sorti uriner le voit, et le secourt. L'homme appelle sa femme et son fils, lui n'avait même pas la force de leur parler. Ils le lavent et le soignent sur place par crainte des soldats, lui portent une natte et un pagne. Il arrive alors à leur parler avant de s'endormir. Ils ne vont pas le dénoncer.

Le lendemain cet homme l'emmène sur sa moto (c'est ce qui peut rouler en forêt) jusqu'à un autre village et le confie à une autre famille qui l'accueille et le soigne. Il reste là 1 semaine. Il dit au père de famille qu'il doit fuir plus loin parce qu'on le cherche. L'homme lui donne de l'argent et l'emmène sur sa moto à une "station"- la station, c'est le lieu où les motos et les voitures viennent chercher des passagers payants.

De là il est conduit à la frontière : au poste de sortie, il donne 1000 F CFA pour quitter le pays et au poste d'entrée, 1000, plus 500 F CFA pour un carnet de santé ... Il n'avait jamais eu de passeport parce qu'il n'avait jamais pu en avoir un (ce n'est pas forcément plus simple d'en avoir un, même avec une taxe de 500 F CFA, on attend des heures le contrôle de votre identité, de votre situation, avec le risque d'être arrêté et emprisonné).

Il séjourne pendant 3 mois dans ce

nouveau pays au quartier des étrangers. Au bout de 8 jours, il a la chance qu'un homme lui propose de le loger et de travailler pour lui. Celui-ci l'emmène d'abord se faire soigner à l'hôpital. Mais un jour, des soldats de son pays en civil arrivent chez son hôte et demandent après lui. Il les voit, les entend. Il a juste le temps de filer dans sa chambre et de fuir par la fenêtre. Si les soldats étrangers agissent ainsi dans ce pays allié, plus question pour lui d'y rester. Il va à la gare routière parce qu'il y a des amis et il reste là 2 jours avant qu'un camionneur puisse l'emmener, bien caché au fond des marchandises, dans le pays suivant.

Il arrive dans un nouveau pays. Même s'il se fait de nouveaux amis, la vie est difficile et il décide d'aller encore plus loin, dans un pays où d'autres avant lui sont partis pour devenir manoeuvres sur les chantiers de construction. Son séjour là n'aura pas duré deux mois. Il arrive à nouveau à passer caché dans la remorque d'un camion, les douaniers ne fouillent pas jusqu'au fond du camion et ils n'ont pas de chien.

Arrivé dans la capitale du pays, il dort 1 mois sous les camions de la gare routière. Il travaille comme les nouveaux amis qu'il s'est fait à décharger des camions. L'un lui donne l'hospitalité, tout va bien. Un d'entre eux trouve un meilleur travail en Lybie et y part: de là-bas il lui téléphone pour dire de le rejoindre, que la Lybie maintenant est calme et le travail bien mieux payé. Il hésite, il n'avait jamais eu l'intention d'aller jusqu'en Lybie, réputée dangereuse. L'autre insiste alors il décide de partir.

Il trouve un groupe et un passeur. Il traverse un premier pays au fond d'un camion. Il arrive dans un autre pays. Il a la chance de trouver des gens qui l'aident, le nourrissent, il les aide dans leur travail quotidien. Jadis dans son pays, il a fait le manoeuvre puis le maçon avec son père, il a aussi appris la cuisine, il voulait un jour ouvrir un petit restaurant. Il veut travailler et gagner sa vie. Il est prêt à tout apprendre pour survivre.

Maintenant, il peut payer pour traverser le désert en 4x4 dans un véhicule surchargé, avec des hommes assis sur le capot (dont lui), encordés, retenus par un bâton planté entre leurs jambes dans le parechoc (en espérant qu'il tienne le



temps de la traversée). Enfin arrivé à Tripoli, il cherche dans le quartier des étrangers le côté des Blacks. Il ne retrouve pas celui qui lui avait téléphoné. Il se lie avec 3 jeune Blacks comme lui, ils sont 4 amis de nationalités différentes. Les Arabes viennent dans le quartier chercher des ouvriers. Ils réussissent à se faire engager tous les 4 pour "faire le lawadou", c'est à dire laver des voitures. Comme c'est loin de la maison qu'ils ont réussi à louer, leur patron accepte de les loger la semaine sur place - c'est un patron correct qui les paye et ne les maltraite pas. Par sécurité, ils regagnent en "taxi-bagages" leur domicile le jeudi soir. Le taxi-bagages est un véhicule aménagé pour le transport des marchandises où ils voyagent cachés dans le grand coffre. Ce taxi revient les chercher le samedi matin pour reprendre le travail.

Un samedi matin, leur taxi-bagages est stoppé. Le "taximan" est dépouillé de son argent et de son téléphone. Était-il ou pas complice? Ou quelqu'un qui a remarqué leur va-et-vient? Les bandits fouillent le taxi-bagages et les trouvent. Les 4 sont kidnappés, poussés dans une auto, conduits dans un village, enfermés dans une pièce obscure. Mais d'abord ils leur donnent un téléphone pour appeler leur famille et demander une rançon de 2000 dollars. Tous les quatre déclarent

que, s'ils sont venus en Lybie, c'est justement parce qu'ils n'ont plus de famille ni personne pour les aider. Alors les bandits les insultent, les battent violemment à coups de boucles de ceinturon, de tuyaux et de bâtons. Ils reviennent à la charge plusieurs fois. Quand ils quittent la villa, le plus souvent ils les attachent.

Un jour, les 4 amis sont enfermés dans leur pièce sans être attachés. Ils bavardent entre eux jusqu'au moment où ils réalisent qu'ils doivent être seuls dans la villa silencieuse. Ils appellent, ils

font du bruit avec une barre et un bâton oubliés dans leur chambre. Rien. Vite ils cassent la fenêtre et la porte, sortent, chacun pour soi dans une direction. Lui s'enfuit par la fenêtre et court malgré son pied blessé. Il se retrouve face à la mer. Il y a là d'autres Blacks qui lui expliquent qu'ils attendent de partir pour l'Italie. Lui n'avait jamais imaginé partir en Europe. Eux ont payé un passeur et lui disent de parler avec lui. Il donne au passeur le numéro de téléphone du propriétaire de la maison de Tripoli parce qu'il avait de l'argent confié à ce loueur. Le passeur part récupérer les 1200 dinars. Le temps de cet aller-retour, lui est resté sur la rive lybienne mais ses nouveaux amis ont embarqué (il saura qu'ils sont arrivés sains et saufs parce que l'espion du passeur téléphonera la nouvelle une fois tous débarqués en Italie - il y a souvent un espion sur les bateaux). Lui doit attendre le prochain départ.

Pour ce voyage ils sont 180 embarqués sur un Zodiac orange, les femmes et les enfants au milieu et lui, comme d'autres jeunes à l'extérieur, un pied dans la Méditerranée. Ils auront la chance d'être trouvés par un navire italo-lybien au bout de 24 h (même s'ils étaient inquiets à cause du drapeau lybien) alors que leur guide-capitaine ne sait plus dans quel sens naviguer et veut saborder leur

radeau par le feu avec un briquet, alors que l'eau potable manque et que les disputes commencent. Les sauveteurs demandent qui est le capitaine, personne ne le dénonce. Ils seront tous sauvés - ce navire italo-lybien a de l'eau pour tous, des gilets de sauvetage pour certains, mais aucune vivre, il n'a pas pris le temps de se ravitailler - il prend en remorque leur Zodiac et trois autres bateaux. Ils débarquent en Sicile deux jours après.

Là, enfin, ils peuvent se laver, manger et se désaltérer. On prend leurs empreintes, leur identité. Puis lui avec d'autres est embarqué dans un autocar jusqu'à Bologne, à l'autre bout de l'Italie. On reprend leurs empreintes. Surtout, on leur passe un téléphone : il peut enfin pour la première fois depuis sa fuite 4 ans avant téléphoner à sa famille.

Il séjourne dans un "foyer d'asile" pendant 5 mois. Ils sont bien traités, reçoivent une allocation financière. Au fil des jours, il répète qu'il a mal aux yeux et au pied : il a des promesses mais n'a jamais été soigné. C'est une des raisons, et aussi parce qu'il parle français, qui le décide à venir en France. Il part avec quelques amis. Ils achètent des billets et prennent plusieurs trains, passent par Milan, arrivent au terminus de Côme à la frontière suisse mais là ils sont contrôlés et arrêtés, remis dans un train : ils doivent rentrer au foyer. Lui ne veut plus. Alors il prend un train jusqu'à Turin puis un autre, mais cette fois sans aller jusqu'au terminus où il aurait été interpellé. Ensuite il continue à pied avec d'autres Africains. Des projecteurs balayent les flancs de la montagne - Il faut courir quand la lumière s'éloigne. Ils passent parce que ce n'est pas l'hiver avec son lot de neige et de froid.

Ils arrivent finalement à Briançon. Ils ont la chance que des passants leur indiquent l'association pour les émigrants avant que les gendarmes ne les trouvent. Repos bien mérité et bon accueil à l'association. Quelle est leur destination? où veulent-ils aller, les questionne-t-on dans ce local (du local de l'association, il est impossible de sortir dans la rue sous peine d'être pris par les gendarmes et remis à l'Italie - seule possibilité pour prendre l'air, la cour de l'association, ou

une voiture au bon moment pour quitter les lieux).

Il ne sait pas où peuvent être ses amis, peut-être quelque part en France. Une semaine après son arrivée, une voiture de bénévoles rentrera à Toulouse. Il décide de partir avec eux pour Toulouse. Il veut vivre en France. Il sait que sa famille a été harcelée après sa fuite et le sera encore s'il revient. Il sait qu'il serait arrêté et torturé. Il y a toujours le même président et le même régime de répression dans son pays, héritier de la France coloniale.

A Toulouse, il apprend qu'il doit s'inscrire au Forum des réfugiés (c'est aux Arènes) pour avoir un rendez-vous à la Préfecture et être inscrit comme réfugié.



Il "passera le cap", c'est à dire que la Préfecture accepte après l'avoir entendu de lui donner un dossier OFPRA à remplir et de le faire recevoir à la suite (avec attente bien sûr) au bureau de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration - en gros, succursale régionale de l'OFPRA) sur place (juste à côté du Service des étrangers). Le dossier OFPRA est à remplir et rédiger en français uniquement, et à envoyer en recommandé sous 15 jours (le Forum des réfugiés peut en faire la rédaction en prenant rendez-vous, et l'envoi). Le Forum des réfugiés sert de boîte postale à tous les demandeurs d'asile de la Haute-Garonne sans logement.

Je le rencontre par hasard. Il vit en squat avec d'autres Africains. Il souhaite apprendre à écrire le français (il n'a pas été en classe, c'était payant dans son pays), il commence à lire le français, à écrire les lettres de l'alphabet, et il dit lui-même qu'il a besoin de connaître plus de vocabulaire. Il veut apprendre, il veut travailler. Je lui demande de raconter son

parcours pour remplir son dossier OFPRA. Il rapportera le dossier complété au Forum des Réfugiés pour envoi, en y joignant la copie des pièces médicales qu'il a (il sera convoqué par le médecin de l'OFII). Il faut qu'il demande une copie de son dossier OFPRA par sécurité.

A ce jour son dossier est enregistré à l'OFPRA (il a reçu une lettre de confirmation) et l'OFII va lui verser une pension mensuelle (l'ADA, l'aide aux demandeurs d'asile) d'environ 360 euros le temps qu'il reste demandeur d'asile. Il aurait "droit" à un logement c'est à dire à une place en CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile)... mais pas de place (s'il refusait une place en CADA, son ADA lui serait supprimé). Il n'a pas le droit de travailler tant qu'il est "demandeur d'asile". Il aura le droit de travailler quand il aura le statut de réfugié - il pourra ensuite s'inscrire à Pôle emploi, faire une demande de logement HLM, le parcours habituel d'un jeune chômeur...

Il attend sa convocation à Paris (Fontenay-sous-bois) par l'OFPRA. Aura-t-il une convocation "rapide" dans moins de 3 mois? Ou une convocation dans les 6 mois ou plus? Chilo sa. Il devrait être reconnu réfugié politique, et non réfugié subsidiaire (contrairement à la plupart des Syriens). Faire appel à la CNDA (Cour Nationale d'Appel des Demandeurs d'Asile) si ce n'était pas le cas en prenant un avocat (le statut de réfugié subsidiaire est un sous-statut crée en Europe à l'époque des guerres de Yougoslavie, devant l'afflux des réfugiés = si le pays d'accueil peut décider que le pays d'origine du réfugié n'est plus en guerre, et alors peut renvoyer le réfugié dans son pays, et le réfugié subsidiaire a droit uniquement à une carte de séjour d'un an, certes renouvelable...).

Si, une fois muni du statut de réfugié, il n'a toujours pas de logement, il devra aller s'inscrire à la Croix-Rouge : pour Toulouse, c'est sur l'île du Grand Ramier près de Saint-Michel.

Bonne chance à lui et aux autres, dans notre Europe frileuse.

///

AGRO ECOLOGIE : SUITE DU DEBAT

Réponse d'un lecteur à l'article « Agro-écologie et fascisme » A.S. mai-juin n°159 p17

Les lecteurs n'ont peut-être plus en mémoire l'étonnant contenu de ce très surprenant article, je vous propose donc d'en résumer à grands traits l'argumentaire puis d'en démontrer son caractère très contestable.

Dans une première partie, l'auteur de l'article nous rappelle que les fascismes français, italiens et portugais ont utilisé l'amour de la terre et de l'agriculture familiale à des fins de propagande, c'est là un fait historique, avéré, indéniable. Soit. Cette utilisation par les fascistes de l'amour de la terre conduit ensuite notre ami à établir un lien de parenté idéologique entre ces mouvements réactionnaires des années 30 et la mouvance écologiste actuelle (mouvance au sens très large du terme, puisque dans un amalgame expéditif s'y retrouvent pêle-mêle :

agro-écologistes, végétariens, vegans, primitivistes, amateurs de nourriture Bio, la confédération paysanne, les associations écolos, partisans de l'agriculture durable, etc.) Après l'établissement extrêmement hâtif de cette parenté honteuse et disqualifiante, vient le procès de l'agriculture durable sans doute fantasmée comme archaïsante, nécessairement et intrinsèquement improductive, irrationnelle, conduisant inéluctablement à la pénurie, je cite : « les écologistes négligent complètement la réalité au nom du mythe de la nature et condamnent les populations à la pénurie et aux catastrophes alimentaires. » S'ensuit très logiquement un vibrant hommage au productivisme capitaliste, je cite : « la productivité très élevée atteinte par les principaux producteurs de l'agriculture et de l'élevage et l'exportation importante qui en résulte garantissent pour la première

fois dans l'histoire de l'humanité un approvisionnement suffisant pour tout le monde. »

Puis pour faire sans doute bonne mesure, notre ami productiviste n'hésite pas à écrire : « Les socialismes sont nés d'une prise de conscience que la production et l'application des principes de l'industrie dans l'agriculture offrent des moyens de satisfaire tous les besoins matériels et rendent possibles une civilisation où la lutte pour la survie est dépassée. » (Apparemment, notre ami productiviste ignore que les politiques



agricoles aberrantes et criminelles conduites en Russie et en Chine ont abouti à des catastrophes humanitaires, des famines qui ont fait des millions de victimes, ces faits historiques sont établis et parfaitement documentés.)

Ces contre-vérités ne sont donc pas extraites ni de la « France agricole », ni de la « Défense paysanne », journaux pro F.N.S.E.A, ni de l'« Humanité » des années 50, non ces lignes sont parues dans le journal de la CNT en mai 2018 !

La « ligne éditoriale » choisie par notre journal qui consiste entre autre à mettre en lumière « le confusionnisme » qui règne dans l'extrême gauche actuelle (ainsi qu'au sein du mouvement libertaire) ne devrait pas, sous prétexte de dénoncer les travers de la Confédération Paysanne et consorts, nous amener à défendre les thèses de la F.N.S.E.A et de la F.A.O (Food and Agricultur Organisation) onusienne, qui

depuis des lustres chantent les vertus du productivisme censé être l'arme absolue contre la pénurie alimentaire (l'empoisonnement généralisé de la planète qui en résulte est bien évidemment passé sous silence, la pollution des nappes phréatiques et des rivières, l'érosion et la stérilisation des sols qui préparent justement les pénuries de demain sont tenues pour pures divagations.)

Voilà bien, me semble-t-il, un article qui déroge complètement à la « traque au confusionnisme » puisqu'il fait de nous des alliés objectifs de la F.N.S.E.A, mafia agricole bien connue, et reprend sans précaution aucune, les affirmations mensongères de la F.A.O, cheval de Troie à l'O.N.U de tous les lobbys agro-industriels mondiaux. La « confusion » est décidément une maladie bien contagieuse à laquelle il semble apparemment difficile d'échapper !

Avant de venir à une critique plus complète de l'article et avant d'en déconstruire l'argumentation, peut-être serait-il bon de rappeler quelques notions de bases sur l'essence même du capitalisme, dont l'agriculture n'est qu'un secteur d'activité.

Le système capitaliste n'a pas pour vocation de satisfaire les besoins de l'humanité (ceci semble une évidence mais à la lecture de l'article, il est bon de s'en souvenir), son industrie agricole est liée de façon inextricable à l'industrie chimique et à l'industrie pétrolière dont on connaît la philanthropie et l'amour immense qu'elles portent à l'humanité. (Peut-être peut-on au passage se souvenir d'un petit incident local, l'explosion d'AZF à Toulouse, qui a prouvé de façon fracassante les liens directs existants entre agricultures industrielle et chimie : « quand mon engrais fait boum, le monde entier dit boum, boum » - Charles Trenet)

L'industrie agricole n'a jamais eu pour objectif de nourrir toute l'humanité, et même si elle y est parvenue

de façon très incomplète (encore un milliard d'humains sur 7 meurent de faim) et provisoire (les nuisances qu'engendrent ces méthodes garantissent bien au contraire une augmentation significative des affamés dans les décennies à venir) c'est par un effet collatéral ; le but ultime des différents lobbies qui le constituent (marchands d'engrais, de semences, de pesticides, d'insecticides, trusts céréaliers, marchands de matériel agricole) reste bien évidemment le profit et la conquête de nouveaux marchés. Les exportations massives des pays développés vers les pays pauvres n'ont rien d'une opération philanthropique, caritative ou solidaire : il s'agit tout simplement d'endetter les pays pauvres, de créer de la dépendance et au passage de ruiner les agricultures vivrières locales qui se verront contraintes à passer à des monocultures d'exportation vers les pays riches (soja, café, etc.)

L'essence même du capitalisme, du système marchand ce n'est pas de satisfaire des besoins, mais bien d'en créer continuellement de nouveaux, seul moyen pour lui d'assurer sa pérennité en générant une clientèle en constante expansion. Cet expansionisme maladif, cette voracité vampirique ne peut à terme créer aucune abondance véritablement durable ; totalement obnubilé par le rendement à court terme, l'enrichissement présent et immédiat, le système marchand se soucie fort peu du futur.

Après ce rappel de la nature véritable du système marchand, revenons à notre fameux article et à son argument premier, à savoir la parenté idéologique supposée entre fascisme et écologie, parenté honteuse donc, qui discréditerait de façon définitive la « pensée écologique », la renvoyant à tout jamais dans la sphère maudite de la « réaction ».

Or, c'est un fait relativement connu les idéologues fascistes n'ont jamais rien inventé, ni l'eau chaude, ni le fil à couper le beurre, ni non plus bien sûr l'écologie. Ils ont glané ça et là quelques idées-phares (dispensatrices au demeurant de fort peu de lumière) et les ont laborieusement assemblées en

une soupe immonde où surnage le racisme, la xénophobie et la sacralisation du sol national et de ses travailleurs. Dans les années 30, il y a encore des millions de paysans en France, en Allemagne, en Italie. Leur poids politique, électoral est loin d'être négligeable, les fascistes en bons politiciens cherchent donc à se les concilier par leur propagande, cultivant la nostalgie d'un temps révolu, largement imaginaire où tout allait pour le mieux.

Comment établir un lien de parenté entre ceux qui dans les années 30 prônaient un retour vers un passé fantasmé avec ceux qui aujourd'hui en 2018 (alors que la dévastation du monde, son empoisonnement générali-



sé, le dérèglement du climat sont des faits établis et incontestables) s'inquiètent avec raison du futur bien sombre qui les attend ? Dans les années 30 la crise écologique n'existe pas encore, 90 ans plus tard le délabrement de la planète est en bonne voie. Grâce à l'insatiable appétit de profit du capitalisme, de son industrie et de son agriculture, le réchauffement climatique suit son cours inexorable, la pollution de l'air et des eaux bat son plein, des milliers d'espèces disparaissent. En France en 10 ans 30% des oiseaux ont disparu, 70% des insectes également, les apiculteurs ont perdu cette année 80% de leur cheptel, tous les 7 ans en France la surface d'un département disparaît sous le béton ou le bitume.

Prétendre donc que l'angoisse légitime qui étreint une bonne partie de la population face à ces constats plus qu'alarmants ne serait qu'une réapparition tardive d'un pétainisme relooké ne me semble pas un argument acceptable, cette thèse s'apparente à un véritable déni de réalité.

Le raisonnement lui-même, qui conduit notre ami productiviste à

conclure à une parenté entre écologie et fascisme repose sur une erreur de logique ou du moins sur un artifice argumentaire qu'en philosophie on appelle un « syllogisme », artifice que les marxistes ont de tout temps aimé utiliser pour discréditer leurs adversaires. Rappelons brièvement la définition du syllogisme : « opération par laquelle du rapport de 2 termes avec un même terme (appelé moyen terme) on conclut à leur rapport mutuel. » En l'occurrence ici : « les fascistes ont utilisé l'amour de la terre dans leur propagande, or les écologistes défendent aussi la terre, donc les écolos sont des fachos. » On pourrait multiplier les exemples célèbres de syllogisme de la propagande marxiste ainsi : « les fascistes critiquent l'Union Soviétique patrie des travailleurs, or les anarchistes critiquent aussi le système soviétique, donc les anarchistes sont des fascistes. » L'utilisation du syllogisme permet donc d'enfermer l'adversaire dans une identité qui n'est pas la sienne, de le stigmatiser, de le disqualifier en lui lançant l'anathème fatal : réactionnaire, fasciste !

Si il est donc permis de douter de la filiation fascisme/écologie, il me semble par contre extrêmement difficile de nier que l'agriculture industrielle soit la fille légitime de l'industrie militaire. A la fin de la première guerre mondiale, les trusts de l'industrie militaire, dont on connaît l'amour immense qu'ils portent à l'humanité se retrouvent à la tête de stocks extrêmement importants de poudre, de produits organochlorés pour la fabrication de gaz de combat, de moteurs de tanks. Que faire mon dieu de tous ces invendus ? Une autre guerre, plus tard sans doute, pour l'instant il s'agit de recycler, de refourguer la camelote stockée et de maintenir en état de marche les unités de production en leur assignant tout simplement d'autres débouchés. C'est ainsi que les stocks de poudre se verront transformés en engrais nitraté (re-member AZF), les gaz organochlorés fourniront la base pour les pesticides, les tanks enfin seront transformés en tracteurs.

Voilà ce qu'on appelle de l'inventivité, de l'adaptabilité, qualités essentielles du système marchand qui n'aspire qu'à une seule chose : vendre, faire du profit. La mécanisation arrive à

point nommé puisque la guerre a tué plus de 700 000 paysans et estropié des dizaines de milliers d'autres. Malgré ces conditions « favorables » l'industrialisation de l'agriculture peine à gagner le monde paysan en Europe (contrairement aux USA où l'industrialisation est en bonne voie.) Il faudra attendre la fin de la seconde guerre mondiale et le fameux plan Marshall de 1945 pour assister en France et en Europe à une modernisation à l'américaine de l'agriculture.

Ce plan d'aide à l'Europe, entièrement dévastée par la guerre, stipulait bien que l'emprunter européen était tenu de s'équiper exclusivement en matériel américain (comme toujours ce « plan d'aide » ne s'inscrit nullement dans une démarche solidaire ou philanthropique, il s'agit toujours de conquêtes de marchés et d'endettements des clients.) Cette époque de pénurie générale est bien évidemment favorable à l'émergence de principes productivistes (auxquels adhèrent complètement les stalinien français toujours désireux de suivre l'exemple du grand frère soviétique.) Selon un cycle qui lui est naturel, le capitalisme fonctionne en détruisant pour mieux reconstruire ensuite, gagnant à chaque fois sur les deux tableaux, mode de fonctionnement infernal, absurde et criminel qui n'hésite pourtant pas à se prétendre rationnel et en marche vers le progrès.

A l'orée des années soixante, l'heure de l'agriculture moderne a enfin sonné, une agriculture qui sera désormais planifiée, pensée par les savants experts et chercheurs de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), secondés par les I.G.R.E.F (Ingénieurs du Génie Rural et des Eaux et Forêts) et mise en œuvre sur le terrain par la J.A.C (la Jeunesse Agricole Catholique). Menée sous l'égide de cette triple et sainte alliance gaullisto-catholico-stalinienne (le directeur de l'INRA sera pendant longtemps un compagnon de route du PCF) la croisade pour la grande réforme peut commencer avec bien sûr la bienveillante bénédiction des marchands d'engrais, de pesticides, etc. qui voient enfin venir à eux les profits mirifiques qu'ils espéraient. Le grand remembrement (opération de recombinaison des

parcelles) est mené avec la plus grande énergie en Bretagne notamment (élu province laboratoire pour la modernisation) : 180 000 km de haies sont rasées, la même longueur de chemins creux remblayés. Plus tard on s'apercevra que ces haies et ces chemins avaient leur utilité : présence d'oiseaux mangeurs d'insectes qu'il faut désormais combattre avec des insecticides onéreux et toxiques, fonction coupe-vent des arbres qui par ailleurs grâce à leur système racinaire retiennent l'eau et évitent les inondations dans une région à forte pluviosité.

Au bouleversement du paysage s'ajoute un bouleversement social : les petites fermes ne sont plus viables et on assiste au départ des paysans vers les villes, mouvement inexorable que le retour à la terre des néo-ruraux des années 70 ne comblera pas (étant donné son caractère très minoritaire.) – Dans les pays en voie de développement, la fameuse « révolution verte » autrement dit l'industrialisation de l'agriculture, conduit les paysans expropriés directement dans les bidonvilles à la lisière des grandes cités.

Au delà de la brutalité avec laquelle cette opération de modernisation est menée, il faut bien voir que cette industrialisation est une défaite politique pour la paysannerie : l'agriculture échappe désormais à son contrôle. Les paysans se trouvent contraints d'appliquer des directives, des injonctions venues d'en haut, leur savoir-faire, leurs connaissances empiriques tenus pour ignorance rétrograde (malgré 7000 ans d'expérience et d'évolution !) en rien comparable au savoir des experts. Voilà ce qu'on appelle une perte d'autonomie décisionnelle, qui s'accompagne très logiquement d'une dépendance complète des paysans à l'égard des marchands d'engrais, de pesticides et de matériels divers ; la modernité apporte donc aussi dans sa hotte à merveilles l'endettement, géré par le Crédit Agricole qui s'avère être en fait le véritable propriétaire de toutes les fermes de France et de Navarre.

Si la victoire de l'agriculture industrielle sur l'agriculture paysanne touche au premier chef les paysans qui perdent en masse leur emploi, elle impacte aussi pour des décennies la santé de toute la population qui consomme

des aliments contenant pesticides et insecticides (hautement cancérigènes), elle pollue les cours d'eau et les nappes phréatiques (forte teneur en nitrate) et contribue, par les déforestations massives dans les pays en voie de développement, de façon significative au dérèglement climatique.

La grande modernisation avait pour objectif avoué de nourrir la planète, 50 ans après son lancement, elle n'y parvient toujours pas et ne nourrit en tout cas plus ses agriculteurs. Les crises agricoles se succèdent à un rythme régulier : aujourd'hui les revenus d'un agriculteur moyen proviennent à 70% des subventions européennes, 30% venant réellement de son travail. Dans certains secteurs de production, les éleveurs laitiers entre autres, les producteurs travaillent à perte, le litre de lait coûtant 37 centimes à produire alors qu'il est collecté à 30 centimes.

Tous les jours en France, un agriculteur se suicide (première cause de mortalité dans la profession). Il apparaît donc assez clairement que ce monde de production mis en place dans les années 60 arrive en bout de souffle après avoir engendré des drames humains et causé des nuisances et dégâts considérables pour ne pas dire irréversibles à notre environnement.

Où conduit donc le progrès si ce n'est vers le futur, mais quand ce même progrès tend manifestement à rendre ce futur totalement incertain, voire extrêmement menaçant, quand la catastrophe semble imminente, faut-il donc continuer à marcher vers l'abîme au nom d'un « modernité » fallacieuse ?

En 1866, un certain Elisée Reclus, géographe aux compétences mondialement reconnues, anarchiste militant, anticipant déjà les risques qu'un progrès mal maîtrisé et instrumentalisé à des fins de profits, faisait courir à la civilisation, écrivait : « Là où le sol s'est enlaidi, là où toute poésie a disparu, les imaginations s'éteignent, les esprits s'appauvrissent, la routine et la servilité s'emparent des âmes et les disposent à la torpeur et à la mort » extrait « Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes . »
///

POURQUOI NOS ENFANTS NE NOUS APPARTIENNENT PAS

ACTUALITÉ DU VRAI ET DU FAUX

Pour le plus grand bonheur des marchands de tests génétiques, pas un jour ne se passe sans que quelque média nous donne à voir un enfant conçu par PMA à la recherche de son vrai père, entendons par là ce père biologique que fût le donneur de spermatozoïdes. Si le langage courant désigne de vrais pères c'est que en creux les autres seraient des faux. Les autres, ces parents non biologiques qui se sont occupés de l'éducation, seraient donc des fakes, comme dirait l'époux de Brigitte. Voilà donc réintroduite dans notre techno société une hiérarchie inattendue. Ne nous étonnons pas dès lors du peu de critiques face par exemple aux propos de Sylvie Vartan dénonçant le testament de Johnny comme ayant désavantagé les enfants issus de son « propre sang » au profit d'enfants adoptés. Tout se passe comme si l'enfant biologique avait quelque chose de plus et méritait mieux qu'un enfant adopté.

Aboutissement momentané de cette soif de classification, citons la politique scandaleuse d'un dirigeant d'un centre d'adoption, lequel réservait les enfants qu'il jugeait typiques aux couples adoptifs hétérosexuels et ceux qu'il jugeait atypiques aux couples adoptifs homosexuels. Puisque déjà il est admis qu'il y a les vrais enfants et les faux, cet homme s'était contenté de considérer que, parmi les faux, il y avait encore les typiques et les atypiques (1). En parfaite cohérence avec cette histoire de transmission de son sang, une autre qualité est venue s'ajouter à l'enfant biologique; puisqu'on lui a transmis son sang il serait plus à soi qu'un enfant non biologique. Tous ces éléments expliquent pourquoi, que l'on soit catholique pratiquant ou lesbienne radicale, athée, musulman ou juif, on peut également vouloir son enfant vrai issu de son sang à soi. On peut penser que ce désir soit naturel, mais que dire de l'argumentaire qui le soutient ?

Ce désir de posséder « son en-

fant « est un désir ancien, par exemple au moyen âge on pensait que le patrimoine se transmettait intégralement par le sang et la semence du père. Ainsi « le sang bleu » qualifiait-il la noblesse. On croyait que l'identification

parents/enfants était obligatoirement inscrite dans l'injection du liquide masculin dans la matrice féminine

considérée comme un réceptacle passif. Par conséquent toute la société s'organisait autour de la filiation légitime, de la pureté du lignage et de la transmission de la propriété. Toute sortes de concepts qui, comme on l'a vu dans un précédent article, ont consolidés le patriarcat. La version

technologique de cette pensée féodale remplace le sang par la molécule d'ADN, désignée comme porteuse du patrimoine génétique... Soit dit en passant ce retour dans le passé coïncide avec celui d'un discours sur les racines ou la défense des traditions, car ici encore nous touchons à la question de l'identité et du développement des sentiments narcissiques et xénophobes. Comme le dit cette publicité pour Gentest, une marque de test génétiques : « Le fait de connaître sa propre origine est un besoin humain de base. Les tests ADN offrent des outils fiables et précis pour la recherche de vos racines. »

Pourtant, depuis les expériences de K. Lorenz nous savons que l'identification parent/enfant n'est pas une question de transmission biologique mais de proximité, c'est ce que les éthologistes ont désigné par l'imprégnation. Citons l'exemple le plus connu et que tout le monde peut

trouver sur Wikipédia, celui des oisons (petit de l'oie) « qui, peu après l'éclosion, suivent le premier objet mobile qu'ils voient: il se crée un lien

Soit dit en passant ce retour dans le passé coïncide avec celui d'un discours sur les racines ou la défense des traditions, car ici encore nous touchons à la question de l'identité et du développement des sentiments narcissiques et xénophobes.

indéfectible avec cet objet qu'il conserve indéfiniment, d'où le terme d'empreinte. Cet objet est l'objet d'approche, puis de contact (ou de recherche de contact) qui provoque un bien-être, un apaisement et une réduction du stress du petit ». Si on parle de nature, il faut alors dire que

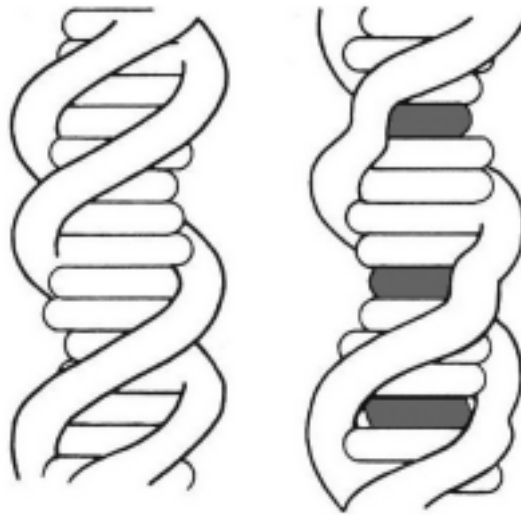
le lien parental est absolument indépendant du lien biologique et qu'il est d'autant plus fort que l'adulte est proche de l'enfant. Ceci explique que tous les cas peuvent exister, que le monde animal nous offre des exemples aussi nobles que celui d'adoptions d'orphelins par la collectivité animale, fût elle d'une espèce différente, que les supposés liens biologiques ne sont pas corrélés aux liens affectifs et enfin pourquoi Johnny a déshérité ses « vrais » enfants au profit d'enfants adoptés. Par conséquent dans une famille, comme plus largement à l'intérieur d'un groupe d'individus, les relations de propriété sont toujours des relations construites par l'ordre sociétal alors qu'en réalité les relations entre les êtres vivants, entre hommes et femmes, entre adultes et enfants, n'ont pour seule base naturelle que les liens sentimentaux. Ainsi, et contrairement à ce que nous assène la propagande, l'être vivant a-t-il plus besoin d'affection, d'amitié ou d'amour que de connaître ses racines.

Un petit pas pour l'humanité un grand pas vers le transhumanisme

Jusqu'à il n'y a pas très longtemps les droits étaient de nature sociale, droit à la santé, droit au travail, droit au logement, droit à l'éducation. Ce n'est que récemment

que sont apparus des droits sociaux, droit à l'adoption et droit au mariage pour tous... Ici le fait nouveau, est que le droit à l'enfant biologique, n'est pas simplement un droit sociétal, il ne va pas concerner qu'un coup de tampon d'une administration quelconque c'est un droit physiologique soutenu par un désir légitimé par la supposé supériorité de l'enfant

biologique sur l'enfant non biologique. Ceci nous indique vers quoi la société post-moderne, de plus en plus inégalitaire sur le plan social, tend à



s'organiser. Un droit physiologique est un droit qui va concerner un état physiologique, qui est un état soumis à des limites naturelles (état qu'il faut absolument différencier d'un état pathologique dont le champ juridique reste le droit à la santé), être enceinte ou être âgé, ce sont des états physiologiques. Chez l'être humain dans des conditions naturelles on ne peut pas procréer en dessous ou en dessus d'un certain âge, pas plus qu'on ne peut enfanter si on est de sexe masculin, mais la science peut maintenant nous « libérer » de telles limites,

« science sans conscience n'est que ruine de l'âme » de Rabelais et les grandes questions écologiques furent autant d'illustrations d'une saine méfiance de l'homme vis à vis de ses propres réalisations. Cette réflexion absolument salutaire cours le risque d'être neutralisée par la force de la loi. Avec le droit à l'enfant biologique, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, nous pourrions voir s'inscrire en tant que Droit la possibilité automatique de pouvoir utiliser des ressources technologiques existantes pour dépasser nos limites physiologiques. Autant dire qu'on ouvre ainsi la porte à la légalisation de bien d'autres fantasmes. Pour rester dans le domaine du droit à l'enfant

biologique, ce droit sera extensible à d'autres exigences. On ne voit pas en quoi une fois ce droit entériné il ne serait pas soumis aux évolutions jurisprudentielles telles que le droit à un enfant en bonne santé avec par suite le choix d'autres critères quand à sa beauté ou à son intelligence... Toutes choses à la portée du marché du génome humain. (2)

///

« science sans conscience n'est que ruine de l'âme »

1. Adoption : en Seine-Maritime, les «enfants dont personne ne veut» réservés aux couples

gays <http://www.leparisien.fr/societe/des-couples-homosexuels-veulent-adopter-en-seine-maritime-uniquelement-pour-des-enfants-atypiques-18-06-2018-7780143.php>
2 . http://www.lepoint.fr/science/connor-premier-bebe-aux-genes-parfaits-30-07-2013-1709829_25.php

PARIONS SUR LA REVOLUTION

De tous temps, les jeux d'argent ont eu une mauvaise image et tant les religieux que les moralistes ou même les rationalistes les ont condamnés. Les uns parce qu'ils jugent immoral de gagner de l'argent sans effort, les autres parce qu'ils estiment qu'il s'agit, pour reprendre les termes de Buffon, « d'une friponnerie, d'un moyen pour leurrer les couches populaires ». Les effets négatifs des jeux d'argent pour les classes pauvres sont connus depuis longtemps et de nombreux auteurs n'ont cessé de les dénoncer. Voici par exemple, ce qu'un observateur déclarait en 1934 : « On a remarqué, depuis longtemps en Italie que le jour du tirage de la loterie la vente du pain diminuait dans certains endroits. Il n'a pas été rare de voir en 1933, des ouvriers se priver, eux et leur familles, de nourriture pour pouvoir tenter leur chance à la loterie... » (Klein). C'est pour ces raisons que les états dans de très nombreux pays ont strictement encadré ces pratiques ; en France, la loi du 21 mai 1836 proclame : « les loteries de toute espèces sont prohibées ». Mais parce que les jeux d'argent possèdent pour les pouvoirs en place des vertus particulières, des dérogations à ces beaux principes ont été promulguées très vite. La loterie nationale devenue Française des jeux, le P.M.U puis des casinos ont été créés et ont prospéré.

En 2016, les français ont dépensés un peu plus de 46 milliards d'euros en paris divers. Environ 36 milliards d'euros leur ont été rendus sous forme de gains et plus de 10 milliards sont revenus à l'état et aux actionnaires des sociétés de paris. Cette somme de 10 milliards représente un peu moins de 1 % du budget total des ménages, et elle s'accroît chaque année bien plus rapidement que les autres postes de leur budget (par exemple plus rapidement que l'argent consacré aux achats de livres, publications et périodiques qui était en 2016 de l'ordre de 10 milliards également). On trouve des joueurs dans toutes les couches de la société mais ceux issus des foyers les plus pauvres consacrent au jeu une part de leurs revenus deux fois et demi plus élevée que les autres ménages. De même, les risques d'addiction sont inversement proportionnel au niveau d'éducation, et, parmi les joueurs réguliers ayant parié au moins une fois par semaine, 9 sur 10 ont au mieux le baccalauréat. Si l'on considère également que le nombre de ces joueurs réguliers a augmenté entre 2010 et 2014 de 40 %, que sur les dix milliards d'euros que l'état soustrait aux joueurs, six milliards (une somme supérieure à ce que rapportait l'impôt sur la fortune des plus riches !!!) sont payés par les plus pauvres de nos concitoyens, on doit

convenir que les jeux d'argent sont une gigantesque escroquerie.

Parce que notre société devient de plus en plus inégalitaire et injuste, pour une fraction de plus en plus importante de la population, les jeux d'argent, avec leur perspective parfaitement illusoire d'enrichissement immédiat, offrent la seule solution, une solution aussi facile que mensongère, pour sortir de la précarité. Pour avoir la paix sociale, pour éviter les révoltes populaires, il faut du pain et des jeux disait l'adage romain, mais au moins dans l'antiquité, c'est l'état qui payait, et il dépensait des fortunes pour offrir des jeux à la plèbe ; si grande est la duplicité de l'état moderne qu'aujourd'hui les pauvres doivent payer les chaînes qui les tiennent en esclavage. Acceptez votre sort ici bas, n'essayez pas de sortir de votre condition, vous serez récompensé dans l'au-delà nous disent les religions. Et la française des jeux, le PMU, les casinos, à grands renforts de publicité, ajoutent : un simple coup de dé peut changer votre avenir et faire de vous un dominant, vous étiez un perdant, grâce au jeu, votre vie va devenir merveilleuse. Pourquoi alors se fatiguer à lutter pour changer les choses ? Pourquoi se battre pour transformer cette société puisque même le plus pauvre a sa chance et peut comme par un coup de baguette magique devenir

très riche sans fatigue. Mensonge scandaleux, car les probabilités de victoire sont infinitésimales, mais mensonge répandu à satiété par les sociétés de jeux, par les institutions, par les gouvernements de droite ou de gauche.

Les jeux d'argent sont un instrument de contrôle social, ils offrent aux populations les plus déshéritées, celles qui seraient les plus enclines à se révolter, une illusion, une possibilité de rêver à un avenir meilleur, un espoir. Il n'y a pas si longtemps l'espoir, pour les travailleurs, avait un nom : révolution sociale, et si en ce début de XXIème siècle ce mot ne signifie plus rien pour de trop nombreux exploités, il faut se poser des questions. L'addiction aux jeux d'argent est avon-nous dit inversement proportionnelle au niveau d'éducation . Plus on est éduqué, plus on est conscient et moins on est susceptible de se laisser abuser par des discours aussi beaux que mensongers. Éduquer les classes exploitées, développer chez les dominés la conscience d'appartenir à la classe des exploités en éveillant leur esprit critique, leur montrer la réalité du monde capitaliste et surtout qu'un autre type de société est possible et souhaitable, que la solidarité et l'action directe sont des armes efficaces contre leurs exploités et que ça vaut le coup de se battre pour leur émancipation, c'est le rôle que la première internationale avait fixé aux syndicats. Les organisations qui dominent aujourd'hui la scène sociale ont oublié depuis longtemps ces grands principes et sont devenus de simples organismes de services chargés essentiellement de veiller au respect des lois par les patrons, à ce que les relations sociales dans les entreprises soient fluides et à gérer les conflits par la négociation. Le mot émancipation ne signifie plus rien pour eux, et ils ont totalement abandonné leur fonction d'éducation. Rien d'étonnant donc que, surfant sur ce vide, l'état et les patrons aient mis en place et perfectionné les multiples instruments qui maintiennent les populations dans la soumission à l'ordre établi: les jeux d'argent sont l'un d'entre eux.

////